

Port-au-Prince, le 11 juin 1980

Département des Affaires étrangères

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre au No. 84 en date du 11 juin 1980 qui se lit comme suit:

«(Voir la Note Canadienne N° 84 du 11 juin 1980)»

Il m'est agréable de vous faire savoir que le Gouvernement haïtien approuve les propositions sus-mentionnées. La note de l'Ambassade du Canada et la note de réponse de la Chancellerie exprimant l'accord du gouvernement haïtien constituent un arrangement entre les deux gouvernements sur ce sujet.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma haute considération.

GEORGES SALOMON

Secrétaire d'État

Son Excellence
Monsieur Pierre Garceau
Ambassadeur du Canada en Haïti
Port-au-Prince, Haïti